

<b>CODE N2000 : 1138</b>	<b>BARBEAU MÉRIDIONAL</b> <i>BARBUS MERIDIONALIS (RISSE, 1826)</i>		<b>Fort</b>
<b>Taxonomie</b>	Famille : Cyprinidés	Ordre : Cypriniformes	Classe : Actinoptérygiens
<b>Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente</b>	61 en France	13 en Rhône-Alpes	10 en Ardèche



STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH V	Monde	NT (UICN 2006)
Convention de Berne	Berne III	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Menacé

#### DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

- Autre noms donnés à l'espèce : barbeau truité, barbel, truitat, drogan, tourgan, etc.
- Espèce caractéristique des cours d'eau méditerranéens.
- Espèce à forte valeur patrimoniale et à très fort enjeu de conservation.

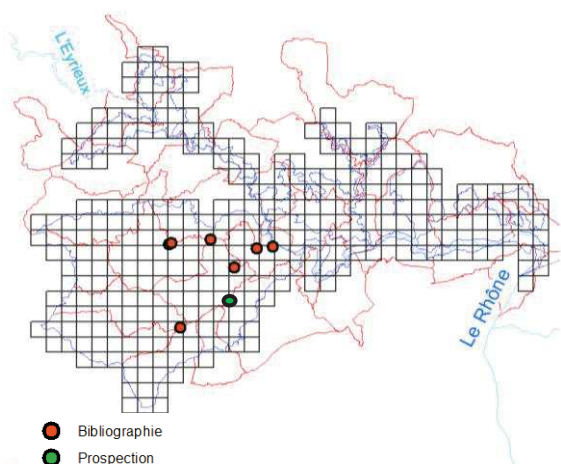
#### DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Espèce visiblement en forte régression à l'échelle du site B6, au niveau duquel sa présence n'a pu être mise en évidence là où les données bibliographiques faisaient état de populations durablement implantées (Orsanne).

Sa présence n'a été mise en évidence qu'au niveau d'une unique station, située sur la partie médiane de l'Auzène au niveau de Fourgeon. La population y est très réduite, et semble donc particulièrement fragile.

Sa capture a été réalisée au niveau d'une zone influencée par un ouvrage artificiel, dont la morphologie n'est pas représentative de ce tronçon de cours d'eau.

#### LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE



DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
<p><u>Taille adulte</u> : 20 à 40 cm                      <u>Durée de vie</u> : 10 à 12 ans</p> <p><u>Poids</u> : 300 à 500 g                              <u>Mœurs sociales</u> : grégaire</p> <p>Le Barbeau méridional pèse entre 300 et 500g et présente un corps allongé, son dos légèrement bombé est gris-brun, les flancs jaunâtres et le ventre blanc. Il présente des marbrures et taches brunes sur le corps ainsi que sur les nageoires. La tête est massive, la bouche est bordée d'épaisses lèvres charnues et portent quatre barbillons sur la lèvre supérieure (deux à l'avant et deux à l'arrière) qui lui servent à détecter ses proies. La taille adulte varie de 12 à 30 cm mais des sujets plus grands existent (jusqu'à 40cm en moyenne). Le dimorphisme sexuel se caractérise par une taille plus importante chez les femelles adultes.</p>	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Particularités de l'espèce</b>	<p>Espèce thermophile : bonne résistance à l'étiage méditerranéen mais reste un facteur de mortalité important de par sa sévérité et sa fréquence (faiblesse des débits, augmentation de la température, limitation des déplacements, diminution de l'habitat des alevins, piégeage des alevins dans des flaques,...).</p> <p>Les crues ont peu d'impact en raison d'une reproduction tardive et étalée.</p>
<b>Reproduction</b>	<u>Période de Fraie</u> : mai - juin voire juillet pour les zones amont.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats</b>	<p>Les caractéristiques de son d'habitat d'espèce sont les suivantes :</p> <p><u>Vitesse de courant</u> : espèce rhéophile ;</p> <p><u>Substrat ouvert benthique</u> : bancs de graviers ;</p> <p><u>Altitude</u> : moyenne altitude, au-dessus de 200 m (limite 650 m), plus rare en plaine ;</p> <p><u>Qualité d'eau</u> : eau claire, espèce exigeante en oxygène ;</p> <p><u>Température</u> : espèce thermophile.</p> <p>A l'échelle du périmètre Natura 2000, de nombreuses zones où l'habitat semblait plutôt favorable à l'espèce ont été échantillonnées, sans que sa présence ne puisse être mise en évidence.</p> <p>Les individus capturés sur la zone d'étude l'ont été au niveau d'une fosse artificielle, influencée par un passage à gué. Ainsi, la morphologie y était différente du reste de la station, dominée par les faciès d'écoulement de type radier, notamment en termes de hauteur d'eau.</p> <p>De telles caractéristiques d'habitat sont rares dans la partie intermédiaire des cours d'eau du site, et semblent plutôt correspondre à leur secteur initial, où la pente est plus accentuée.</p>
<b>REPARTITION GEOGRAPHIQUE</b>	
<b>Europe / France</b>	<p>Espèce caractéristique des cours d'eau méditerranéens, essentiellement présente dans le sud-est de la France et dans le nord-est de l'Espagne. On trouve l'espèce dans la zone à Ombre en aval immédiat de la zone à truite avec laquelle il peut cohabiter.</p> <p>Espèce en régression : son aire de répartition est de plus en plus fragmentée et réduite.</p>
<b>Région</b>	L'espèce est essentiellement implantée dans la partie sud de la région Rhône-Alpes, où elle est répartie sur les affluents rive droite (Ardèche, Eyrieux) et rive gauche du Rhône (Drôme).
<b>Département</b>	<p>L'espèce est présente dans la partie médiane et basse de l'Ardèche, ainsi que sur certains de ses affluents (Chassezac, Rieussec, Beaume, Drobie).</p> <p>On la retrouve également dans le bassin de l'Eyrieux ainsi que sur quelques petits affluents du Rhône (Embroye, Turzon, Mialan, Conche). Elle semble avoir disparue du cours de la Cèze, affluent du Rhône, et de celui de ses affluents.</p> <p>A noter son absence de la partie hydrographique ligurienne du département, tandis que sa présence la plus septentrionale semble correspondre au cours de l'Ay.</p>

**DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE**

La présence de l'espèce n'a été mise en évidence qu'au niveau d'une seule station, située sur la partie intermédiaire de l'Auzène, au niveau de Fourgeon. Sur celle-ci, sa limite amont de répartition semble correspondre à la confluence avec l'Auzenet, au niveau duquel l'espèce semble être absente.

Elle semble par ailleurs absente des petits affluents du site (Ruisseaux du Peylarel, des Coins, du Roubuol, de Souillo...), y compris ceux qui étaient proposés au classement au titre de l'article L.432-3 relatif aux frayères (Ruisseau sous le Lis).

Les données bibliographiques font état de l'implantation de bonnes populations sur les parties médianes et terminale de la Gluèyre, Sur l'Orsanne, les inventaires n'ont pas mis en évidence sa présence au niveau d'un secteur où elle est très fréquemment capturée.

**ETAT DE CONSERVATION**

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : très vulnérable	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	D : Valeur non significative	1

**FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE****FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE**

<b>FACTEURS NATURELS</b>		Zone d'hybridation avec le barbeau fluviatile, avec risque d'introggression. Contexte géologique essentiellement granitique, au niveau duquel l'érosion produit de grande quantité de sables, qui colmatent les gravières servant de zones de reproduction. Substrat localement très colmaté par les limons.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Faible occupation du bassin versant.	Très nombreux infranchissables artificiels liés aux aménagements hydrauliques Pollutions des eaux, notamment en période estivale lorsque les étiages sont sévères et la dilution très faible.

**PRECONISATIONS DE GESTION**

<b>HABITAT D'ESPECE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin.</li> <li>- Eviter toute modification et fragmentation de l'habitat (continuité écologique).</li> <li>- Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique.</li> </ul>
<b>ESPECE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art.</li> <li>- Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (hybridation potentielle avec le barbeau fluviatile)</li> </ul>

**INDICATEURS DE SUIVI**

Réactualiser l'étude sur la répartition de l'espèce à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux, sur la base de celui de 2002 afin de préciser la dynamique négative de l'espèce et la quantifier.

Des inventaires réguliers (tous les ans ou tous les deux ans) pourront être mis en place sur certaines stations à enjeu, afin d'évaluer dans le temps la dynamique des populations. Pour cela, des pêches d'inventaire à plusieurs passages seraient nécessaires, dans le but de calculer des estimations de densité et de biomasse.